



CONCOURS DE CRÉATION

BILLET 20 VAL'

REEDITION · NOUVEAU VISUEL

DOSSIER DE CANDIDATURE

Émetteur : Association Val'Action
Lieu : Val-de-Travers · Canton de Neuchâtel · Suisse
Période : Avril → Novembre 2026

DATE LIMITE DE DÉPÔT : **31 JUILLET 2026**

Ouvert à toute personne ressentant une **profonde attache à la région du Val-de-Travers**.
Participation individuelle ou collective. Une seule proposition par candidat·e ou équipe

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de compléter lisiblement l'ensemble des champs ci-dessous. Les informations marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Identité du candidat·e ou référent·e

Nom *

Prénom *

Date de naissance

Adresse complète *

Code postal / Ville *

Pays *

Téléphone *

Email *

Site web / portfolio

Candidature collective (si applicable)

Si vous candidatez en équipe, indiquez les membres du collectif :

Membre 2 : Nom, prénom

Membre 3 : Nom, prénom

Nom du collectif (si existant)

Votre lien avec le Val-de-Travers *

Le concours est ouvert à toute personne ressentant une profonde attache à la région. Décrivez brièvement ce lien (histoire de vie, lien familial, expérience professionnelle, histoire d'amour avec le Vallon...) :

Profil artistique

Statut du candidat·e (cocher la case correspondante) :

- Artiste professionnel·le (activité principale)
- Artiste en voie de professionnalisation
- Artiste amateur·rice / autodidacte
- Designer / graphiste / illustrateur·rice
- Étudiant·e en art ou en design
- Autre (préciser ci-dessous)

Précisez, si « Autre »

Discipline(s) principale(s) *

Formation(s) artistique(s)

Expériences / expositions notables

Quel que soit votre statut, c'est votre talent et votre attachement au Vallon qui comptent. Le plus important : ressentir une profonde attache à la région.

PROJET ARTISTIQUE

Cette section présente votre vision créative pour le nouveau billet 20 VAL'.

Titre du projet *

Technique(s) utilisée(s)

Cocher toute(s) technique(s) envisagée(s) :

- Illustration numérique
- Illustration traditionnelle (encre, aquarelle, acrylique...)
- Gravure / linogravure
- Photographie
- Collage / technique mixte
- Typographie / lettrage
- Autre (préciser ci-dessous)

Précisez, si « Autre »

Le visuel doit être livré prêt à l'impression, avec réserve de modifications sur les points portant sur les mentions légales. Ces ajustements seront réalisés en concertation avec l'artiste et ne pourront dénaturer l'esprit de l'œuvre.

NOTE D'INTENTION

La note d'intention est un élément clé de votre candidature. Elle sera également exposée à côté de votre billet lors de l'exposition finale.

Consignes de rédaction

- 1 page A4 maximum (environ 2 500 caractères espaces compris)
- Rédigée en français
- Expliquer votre concept, vos choix esthétiques et symboliques
- Préciser le lien entre votre proposition et le Val-de-Travers
- Décrire la technique utilisée et le processus créatif

Rédigez votre note ci-dessous ou joignez-la en document séparé (PDF ou Word) :

CONDITIONS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En soumettant ce dossier, le·la candidat·e reconnaît avoir pris connaissance du règlement du concours (appel d'offre) et accepte les conditions suivantes :

1. Propriété intellectuelle et cession des droits

Le·la candidat·e garantit être l'auteur·e unique et original·e de l'œuvre soumise. En cas de sélection par le jury, le·la lauréat·e cède à l'Association Val'Action les droits de reproduction et d'exploitation du visuel pour l'impression et la diffusion du billet de 20 VAL', sans limitation de durée.

Le·la candidat·e conserve le droit moral sur son œuvre et sera systématiquement crédité·e. Les propositions non retenues restent la propriété de leurs auteurs et seront restituées ou détruites à la demande.

2. Réserve de modifications

Le visuel retenu devra être livré prêt à l'impression. L'organisateur se réserve le droit de demander des ajustements techniques mineurs (calibration colorimétrique, intégration des éléments de sécurité, mentions légales, ajustements de marge). Ces modifications seront réalisées en concertation avec l'artiste.

3. Originalité et responsabilité

Le·la candidat·e certifie que l'œuvre ne contrevient à aucun droit de propriété intellectuelle de tiers. En cas de litige, le·la candidat·e en assume l'entière responsabilité.

4. Dotation

Le·la lauréat·e recevra :

- 500 CHF en espèces
- 25 billets de 20 VAL' (valeur : 500 CHF)
- Participation au vernissage et mise à l'honneur
- Visibilité médiatique

Les dix projets finalistes bénéficieront d'une visibilité lors du vernissage.

5. Exposition et données personnelles

L'ensemble des œuvres soumises pourra être exposé lors de l'événement final (7 novembre 2026), avec la note d'intention affichée à côté du billet. Les informations collectées sont destinées exclusivement à la gestion du concours et ne seront ni transmises à des tiers, ni utilisées à des fins commerciales.

ENGAGEMENT ET SIGNATURE

En signant ce dossier, je déclare sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance du règlement du concours (appel d'offre) et des présentes conditions.
- Être l'auteur·e unique et original·e de l'œuvre soumise.
- Accepter la cession des droits de reproduction et d'exploitation à Val'Action en cas de sélection.
- Accepter le principe de modifications techniques mineures en concertation avec l'artiste.
- Autoriser l'exposition de mon œuvre et de ma note d'intention lors de l'événement final.
- Certifier l'exactitude des informations fournies dans ce dossier.

Fait à :

Le :

Signature du·de la candidat·e (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

CHECKLIST ET ENVOI

Avant d'envoyer votre dossier, vérifiez que tout est complet :

PIÈCES À FOURNIR

- Le présent formulaire d'inscription, complété et signé
- La note d'intention (1 page A4 maximum)
- Le visuel du billet prêt à l'impression (PDF HD, TIFF ou AI — 300 dpi min., CMJN)
- Un aperçu basse résolution du visuel (JPEG ou PNG, pour archivage)
- Candidature collective : noms de tous les membres du collectif

Modalités d'envoi

Par courriel	new20val@valaction-vdt.ch Objet : « Candidature billet 20 Val' / [Votre nom] »
Date limite	31 juillet 2026
Questions	new20val@valaction-vdt.ch
Site web	valaction-vdt.ch

Calendrier clé

Lancement de l'appel d'offre	Avril 2026
Dépôt des candidatures	31 juillet 2026
Délibération du jury	5 août 2026
Impression	17 août 2026
Événement final et exposition	7 novembre 2026

Bonne création et bonne chance à toutes et tous !
Le Val-de-Travers a hâte de découvrir votre vision.